

le vanneau-irleau

Vivement le retour des crues

À quand le retour des crues ? C'est la question lancée par un jeune homme du Vanneau, Yoan Cardinaud, et son compère Mathieu Favriou. Leur slogan - « de l'eau l'hiver » - résume bien la préoccupation des deux jeunes gens, qui viennent de créer une association pour un plus grand respect de l'environnement. Lors d'une intervention remarquée pendant une session du conseil municipal du Vanneau, ils se sont adressés à tous les maires du Marais.

Yoan Cardinaud, enfant du Marais et d'une famille connue, a expliqué les désagréments que subit la terre du Marais : « Soucieux de conserver et de protéger le Marais, une terre qui nous est si chère, il nous faut trouver une gestion adaptée à ses besoins. Les crues hi-



La dernière crue importante sur le Marais date de janvier 2006.

vernales ont perduré durant plusieurs siècles mais, depuis quelques années, elles se raréfient. Trop d'enjeux entrent en compte dans la gestion de l'eau. Il faut savoir partager la res-

source entre tourisme et agriculture, qui génèrent de nombreux conflits d'intérêt ».

La gestion actuelle des ressources en eau ne semble plus correspondre aux besoins

réels du marais mouillé. Le tassement des sols tourbeux (parfois 30 cm) et l'absence de crues hivernales entraînent des modifications de la flore. On note aussi la difficulté que trouvent certaines espèces piscicoles, comme le brochet, à se reproduire. C'est donc tout le caractère de cette zone humide qui est remis en question et qui se trouve aujourd'hui menacé.

L'objectif de cette association vise les pouvoirs publics et les gestionnaires du domaine fluvial de la Sèvre Niortaise et la convention Union des marais mouillés et la DDE, établie en 1996. Si les besoins en eau et l'usage du Marais ont évolué, il convient de ne pas oublier que les crues hivernales constituent une de ses richesses.

amuré

> 11 NOVEMBRE. Rassemblement au monument aux morts à 10 h avec une allocution, un dépôt de gerbes suivi d'un vin d'honneur dans la salle des fêtes. Pour La Gorre, le rassemblement se fera devant la plaque commémorative à 19 h 45 avec allocution et dépôt de gerbes suivi d'un vin d'honneur servi à l'école.

mauzé-sur-le-mignon

> COLLECTE DE SANG. Elle aura lieu le jeudi 12 novembre, à la salle des fêtes, rue de la Distillerie de 16 h 30 à 19 h 30.

> CHOUCROUTE DE L'USM. L'USM organise une soirée choucroute le samedi 7 novembre, à 21 h, à la salle des fêtes.

Réservations au 05.49.26.31.31 ou 05.49.26.37.39.

fors

Les parents d'élèves en actions

L'Association de parents d'élèves de Fors perpétue chaque année son rôle de partenaire essentiel de l'école. Les deux coprésidentes et les bénévoles se mobilisent et savent mobiliser d'autres parents

pour réussir de nombreuses actions qui animent la commune et apportent à l'école des subsides qui financent les projets des enseignants au service de tous les enfants.

Les projets de l'association pour cette année scolaire, après le spectacle de magie de la rentrée, se prolongeront par un loto le 13 novembre, une matinée de plantation le 21 novembre, un goûter de Noël le 2 décembre, un réveillon le 31 décembre, quatre soirées cabaret en mars, une journée pêche à la truite le 24 avril, la fête des écoles fin juin, et la marche semi-nocturne le 2 juillet.

Cette année, l'association versera pas moins de 6.000 € à l'école de Fors, soit 34 € par enfant scolarisé. L'an passé, l'association a ainsi concouru à un séjour des enfants de cycle trois pendant trois jours à Paris. Un caméscope a aussi été fourni à l'école.

Les parents sont par ailleurs présents au conseil d'école, à raison d'un titulaire et d'un suppléant par classe, à trois reprises dans l'année scolaire.



Les soirées cabaret sont devenues une institution locale très courue.

amuré

Tarifs 2010 de la salle des fêtes

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal d'Amuré a fixé les tarifs 2010 de la salle des fêtes. Deux tarifs distincts, un pour la saison d'été du 1^{er} mai au 14 octobre et le second pour la saison d'hiver du 15 octobre au 30 avril. Pour la première saison, le tarif pour les habitants de la commune est de 160 € pour une location de 24 h avec 52 € pour une journée supplémentaire, pour les hors communes de 260 € et de 72 € pour la journée supplémentaire. En saison hiver, le tarif pour la commune est de 180 € et 72 € la journée supplémentaire et

pour les hors commune, 280 € et 92 € la journée supplémentaire. Pour les jeunes de la commune (18-25 ans), la salle est louée pour 44 € en été et 64 € en hiver. Pour les associations, 80 € en été et 100 € en hivers. Une location de 3 jours sera considérée comme 2 fois 24 heures plus une journée supplémentaire. Une caution de 800 € ainsi que le versement d'arrhes, soit 25 % de montant global de la location seront déposés à la signature du contrat. Le forfait ménage est fixé à 77 €.

Ecole maternelle. Les travaux d'extension et aménage-

ment se chiffrent à 285 757,50 € TTC, la maîtrise d'œuvre et frais annexes à 57 151,49 € TTC.

Mission SPS. Le conseil retient le devis de la société AC-SOR pour la mission de coordination SPS pour un montant de 2 152,80 €.

Lotissement. Le devis du Sivom de Mauzé-sur-le-Mignon est retenu pour un montant de 181 399 € TTC pour la 1^{ère} tranche et de 102 702 € TTC pour la 2^e tranche concernant les travaux les travaux de voirie et réseaux divers.

magné

Des Magnésiens à l'Ekiden 79



Alain Sauviac, président de Magné-sports, au départ de l'épreuve.

En ce 1^{er} novembre, trois équipes de Magnésiens ont couru l'Ekiden 79, ce marathon en équipes de relais de Saint-Liguaire. La compétition a réuni 135 équipes de 6 membres. Les Magnésiens ont choisi de courir en mixte : 3 hommes et 3 femmes.

Le président de Magné sports, Alain Sauviac, a donné l'exemple en s'élançant au premier relais.

Les classements

Équipe 1, 28^e au général en 3 h 10 (6^e dans sa catégorie). Équipe 2, 82^e !; équipe 3, 113^e.

Bravo pour leur participation aux Alain (2), Dominique, Isabelle, Pauline (la benjamine), Véronique (2), Marie-Caroline, Victor, Jean-Pierre, Michèle, Jean-Luc, Évelyne, Thierry, Yves, Françoise, Josette et Serge.

nieul-sur-l'autise

Marché d'automne



Mercredi 11 novembre, l'association pour la Mise en valeur du Pays de Nieul organise un de 10 h à 17 h dans le parc du Vignaud à Nieul-sur-l'Autise. Marché d'artisanat d'art, de produits régionaux. Animations pour les enfants.